

Alliance des organismes canadiens de réglementation des diététistes



Le 12 mai 2025

Colombie-Britannique

Ordre des professionnels de la santé et des soins de la Colombie-Britannique

Alberta

Ordre des diététistes de l'Alberta

Saskatchewan

Ordre des diététistes de la Saskatchewan

Manitoba

Ordre des diététistes du Manitoba

Ontario

Ordre des diététistes de l'Ontario

Québec

Ordre des Diététistes-nutritionnistes du Québec (ODNQ)

Nouveau-Brunswick

Association des diététistes du Nouveau-Brunswick

l'Île-du-Prince-Édouard

Ordre des diététistes de l'Île-du-Prince-Édouard

Nouvelle-Écosse

Ordre des diététistes et nutritionnistes de Nouvelle-Écosse

Terre-Neuve et du Labrador

Ordre des diététistes de Terre-Neuve et du Labrador

Mise au point de l'Alliance des organismes canadiens de réglementation des diététistes sur la révision de l'Examen d'admission à la profession de diététiste au Canada.

Avertissement : Veuillez noter qu'afin de maintenir la confidentialité, la validité et l'intégrité de l'Examen d'admission à la profession de diététiste au Canada (EAPDC), certains éléments de celui-ci doivent demeurer confidentiels.

L'Alliance des organismes canadiens de réglementation des diététistes (l'Alliance) adopte une approche nationale cohérente pour appuyer le mandat de chacun des organismes de réglementation provinciaux visant à protéger l'intérêt public. En tant qu'administrateur de l'Examen d'admission à la profession de diététiste au Canada (EAPDC), l'Alliance s'engage à garantir en permanence l'intégrité de cet examen dans le but d'attribuer le droit d'exercice de la profession à des diététistes professionnels compétents, sécuritaires et respectueux de l'éthique.

Tel qu'annoncé le [10 février 2025](#), l'Alliance a engagé [Wickett Measurement Systems](#) (Wickett), une tierce partie d'experts en psychométrie, pour examiner le processus et les résultats de l'EAPDC.

Tel qu'annoncé le [27 février 2025](#), la priorité initiale consistait à réviser l'EAPDC de mai 2025. Wickett n'a identifié aucun problème en ce qui a trait au contenu de l'examen et au processus d'élaboration de celui-ci. L'EAPDC sera donc administré les 22 et 23 mai 2025.

La révision par Wickett de l'EAPDC de mai 2025 et de son processus d'élaboration a fourni de précieuses informations. Elle a aussi mis en lumière trois principaux éléments qui renforcent l'intégrité et la qualité de cet examen tout en aidant l'Alliance à maintenir des normes élevées à cet égard :

1. Le comité d'examen est composé de diététistes professionnels qui partagent de multiples perspectives sur la pratique de la diététique au Canada. Il se réunit régulièrement pour valider les questions de l'EAPDC et établir les normes correspondantesⁱ. Les membres du comité s'engagent à maintenir la qualité de l'EAPDC et à répondre aux attentes des candidats qui souhaitent obtenir l'autorisation d'exercer la profession de diététiste au Canada.
2. Les questions d'examen révisées par Wickett répondaient aux attentes habituelles en matière de questions à choix multiples. Le comité d'examen vérifie également la pertinence de chaque question quant à la fixation du score de réussite.

Alliance des organismes canadiens de réglementation des diététistes



Page 2
12 mai 2025

Colombie-Britannique

Ordre des professionnels de la santé et des soins de la Colombie-Britannique

Alberta

Ordre des diététistes de l'Alberta

Saskatchewan

Ordre des diététistes de la Saskatchewan

Manitoba

Ordre des diététistes de Manitoba

Ontario

Ordre des diététistes de l'Ontario

Québec

Ordre des Diététistes-nutritionnistes du Québec (ODNQ)

Nouveau-Brunswick

Association des diététistes du Nouveau-Brunswick

l'Île-du-Prince-Édouard

Ordre des diététistes de l'Île-du-Prince-Édouard

Nouvelle-Écosse

Ordre des diététistes et nutritionnistes de Nouvelle-Écosse

Terre-Neuve et du Labrador

Ordre des diététistes de Terre-Neuve et du Labrador

3. Le processus de fixation des normes (c'est-à-dire la méthode Angoff modifiée) pourrait être enrichi par l'utilisation d'autres méthodes.

Le comité d'examen mettra en œuvre les recommandations suivantes, avec le soutien et l'expertise de Wickett et du fournisseur de l'EAPDC pour fixer le score de réussite de l'examen de mai 2025 :

- Utilisation par le comité de la méthode d'Angoff modifiée.ⁱⁱ
- Utilisation des résultats des analyses statistiques de mise en équivalence.ⁱⁱⁱ
- Prise en compte des observations des organismes de réglementation sur le niveau global de préparation des candidats et des nouveaux inscrits en mettant l'accent sur les tendances récemment observées, y compris les commentaires des programmes de formation et des employeurs.^{iv}
- Attribution de scores Hofstee^v par le comité d'examen.

Conformément aux normes et aux meilleures pratiques de l'industrie, le score final de réussite est fixé après l'administration de l'examen, une fois que les données/données probantes ont été recueillies, analysées et révisées. Cette démarche respecte les saines pratiques psychométriques de l'industrie. On peut compter en permanence sur le soutien d'experts en diététique, en psychométrie et en réglementation pendant tout le processus d'examen. Le comité d'examen est invité à délibérer sur les données probantes avant de formuler la recommandation la plus appropriée sur le score de réussite. Cette recommandation est soumise à l'Alliance pour approbation finale.

Une fois le processus achevé, les résultats de l'examen de mai 2025 seront transmis dans le délai habituel de huit semaines.

Veillez transmettre vos questions et commentaires à l'Alliance, à l'adresse suivante : info@dieteticregulators.ca

Alliance des organismes canadiens de réglementation des diététistes



Page 3
12 mai 2025

Colombie-Britannique

Ordre des professionnels de la santé et des soins de la Colombie-Britannique

Alberta

Ordre des diététistes de l'Alberta

Saskatchewan

Ordre des diététistes de la Saskatchewan

Manitoba

Ordre des diététistes du Manitoba

Ontario

Ordre des diététistes de l'Ontario

Québec

Ordre des Diététistes-nutritionnistes du Québec (ODNQ)

Nouveau-Brunswick

Association des diététistes du Nouveau-Brunswick

Île-du-Prince-Édouard

Ordre des diététistes de l'Île-du-Prince-Édouard

Nouvelle-Écosse

Ordre des diététistes et nutritionnistes de Nouvelle-Écosse

Terre-Neuve et du Labrador

Ordre des diététistes de Terre-Neuve et du Labrador

ⁱ L'établissement de normes est une pratique qui consiste à définir les attentes en matière de performance pour l'obtention d'un titre professionnel. Dans ce contexte, la norme est le score de réussite (ou note de passage) d'un test qui reflète les compétences minimales attendues des candidats pour l'obtention d'un permis d'exercice.

ⁱⁱ La méthode Angoff modifiée est une technique de normalisation utilisée pour déterminer le score de réussite. Un panel d'experts en la matière (PEM) estime la probabilité qu'un candidat ayant un niveau de compétence minimal réponde correctement à chaque question.

ⁱⁱⁱ La mise en équivalence est une technique statistique qui permet d'ajuster le score de réussite d'une nouvelle version d'un examen pour compenser les changements mineurs en termes de difficulté. Cette analyse garantit que les candidats ont des chances équivalentes de réussir l'examen, quelle que soit la version de l'examen administrée.

^{iv} Il s'agit d'une pratique psychométrique standard. Ces informations seront prises en compte lorsque le comité de l'examen fera ses recommandations finales sur le score de réussite. Elles servent à déterminer le taux de réussite attendu en s'appuyant sur des facteurs concrets extérieurs à l'examen (tels que des changements dans les pratiques éducatives ou les conditions d'admissibilité). Toutes les informations sont examinées en fonction de leur source pour éviter tout biais potentiel. Après s'être assuré de l'exactitude des informations, on vérifie jusqu'à quel point celles-ci sont liées à des candidats spécifiques ou aux candidats en général. Ces informations fournissent un contexte additionnel à l'analyse statistique.

^v La méthode Hofstee est souvent utilisée avec la méthode Angoff modifiée pour fixer les scores de réussite.